



## Tournoi du samedi 12 août 2017 Mézières

### Règlement - Juniors B

Les règles officielles de l'ASF sont appliquées, les exceptions ci-dessous mises à part.

1. Chaque rencontre aura une durée de **1 x 21** minutes, sans changement de camp. A la fin de chaque rencontre, il est prévu au maximum **deux** minutes pour le changement des équipes.
2. Les équipes se présentent sur les surfaces de jeu dès la fin du match précédent.
3. L'équipe A joue à la gauche du terrain (gauche déterminée depuis la table du jury) et bénéficie de l'engagement. Pour la finale 1<sup>ère</sup> – 2<sup>ème</sup> place, l'engagement est déterminé par tirage au sort effectué par l'arbitre.
4. L'équipe qui ne se présente pas sur le terrain au début du match, à l'appel de l'arbitre, perdra son match par forfait 2-0.
5. Chaque équipe peut changer de joueurs plusieurs fois pendant le match. Le changement peut se faire à tout moment mais avec l'accord de l'arbitre.
6. Seuls les joueurs qualifiés dans la catégorie **JUNIORS B**, ou plus jeunes peuvent participer au tournoi.
7. Pour les classements, en cas d'égalité de point entre deux équipes, sont pris en compte par ordre de priorité : la différence de buts, le nombre de buts marqués, la confrontation directe. Si l'égalité subsiste, 5 joueurs différents de chaque équipe tireront un penalty, et en cas d'égalité de nouveaux joueurs feront de même, selon la règle du but en or.
8. En cas d'égalité lors des finales, il est procédé aux tirs aux penalties selon l'article 7 2<sup>ème</sup> alinéa.
9. Un carton jaune engendre une suspension de 5 minutes, un second carton jaune engendre l'expulsion du joueur jusqu'à la fin du match.
10. Un carton rouge engendre la suspension du joueur pour le match en cours; il peut donc rejouer le match suivant. Par contre, un deuxième carton rouge l'éliminera définitivement du tournoi.
11. La coupe fair-play récompense la meilleure équipe pour sa tenue sur le terrain et dans le complexe sportif.
12. A son arrivée, chaque équipe remettra au jury la liste des joueurs (no de maillot, nom, prénom, date de naissance, no de passeport) ou la carte de match ASF ainsi que la copie du versement de la finance d'inscription (CHF 100.00). Si celle-ci n'a pas été versée avant le tournoi, elle le sera à la caisse avant le premier match.
13. Ne pas omettre de mettre vos affaires dans les sacs puis de mettre les sacs dans les voitures (pour éviter les risques de vols aux vestiaires).
14. Le groupement juniors AS Haute Broye - FC Jorat-Mézières - FC Savigny-Forel décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.
15. Tout litige non prévu dans ce règlement sera réglé par le jury du tournoi.

Nous vous souhaitons un bon tournoi !

Mézières, août 2017